

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2007-2008

10 OCTOBRE 2007

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2007⁽¹⁾

AVIS

DE LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DES QUESTIONS
EUROPÉENNES
PAR **M. DIMITRI FOURNY.**

⁽¹⁾ Voir Doc. n°458 (2007-2008) n°1 à 3.

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé de Mme la Ministre Simonet	3
2	Discussion	4
3	Votes	4

Mesdames, Messieurs,

Votre commission des Relations internationales et des Questions européennes a examiné au cours de sa réunion du 10 octobre 2007 (2) le projet de décret contenant l'ajustement du Budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2007.

1 Exposé de Mme la Ministre Simonet

Deux modifications mineures sont proposées au niveau de la D.O. 14.

Il s'agit :

d'une redistribution de crédits de 16 milliers d'euros entre les A.B. 12.71.12 et 12.73.12, opérée avant le dépôt du présent projet d'ajustement, et visant à permettre la liquidation de créances pour années antérieures ;

d'une majoration de 18 milliers d'euros au niveau de l'A.B. 12.01.30, compensée par une diminution équivalente au niveau de la division organique 45 (A.B. 33.01.36). En effet, l'Université de Mons-Hainaut ne désire plus s'impliquer dans le programme de recherche INES (réseau C) de l'OCDE. La Direction des Relations internationales du Ministère de la Communauté française propose notamment de reprendre cette mission en 2007 et a souhaité logiquement disposer des moyens alloués jusqu'en 2006 à cette fin.

En dehors de ces opérations techniques, aucune modification n'affecte l'essentiel de cette D.O., à savoir la dotation au C.G.R.I.

Les lignes de force présentées à l'initial restent donc entièrement valables :

Une progression tout à fait honorable de la dotation au C.G.R.I. (1.000.000 euros, soit +3,05 % par rapport à 2006) ;

Une priorité aux actions : plus de 6 % d'augmentation de la coopération bilatérale, un main-

tien de l'effort en faveur des opérateurs culturels, différentes initiatives nouvelles ;

La maîtrise des coûts fixes ainsi que la mise en place d'un pilotage budgétaire adéquat.

Pour le surplus, la ministre propose un rapide aperçu de la mise en œuvre de la Note de Politique internationale, laquelle vise en particulier :

à redéfinir nos objectifs politiques et opérationnels, en pleine cohérence avec les priorités stratégiques des deux gouvernements ;

à mieux distinguer les finalités et les moyens

à répondre avec plus de souplesse aux besoins de nos opérateurs.

Où en est-on aujourd'hui concrètement dans les 7 programmes opérationnels qui découlent de la Note de politique internationale ?

Dans le programme « éducation/formation », le réseau des lecteurs et formateurs a vu ses missions redéfinies, le réseau des assistants de langue reçoit une nouvelle impulsion et nous ouvrons de nouvelles possibilités d'échanges pour les futurs enseignants de langues(3).

En ce qui concerne la recherche et l'enseignement supérieur, les actions destinées à promouvoir l'« attractivité » sont à présent bien opérationnelles. Tous les programmes bilatéraux avec les pays et régions émergents et développés incluent un volet scientifique et technologique. De nouveaux instruments d'échange sont mis en place, par exemple avec la Chine et le Chili.

Dans le programme « citoyenneté/jeunesse », des initiatives nouvelles ont été lancées, notamment pour stimuler chez les jeunes l'apprentissage d'une langue ou l'acquisition d'une expérience professionnelle à l'étranger(4), ou encore pour soutenir la participation citoyenne à la refondation du projet européen.

Le programme « culture/audiovisuel » est, chronologiquement, le premier à avoir été remodelé, grâce à un affranchissement de la contrainte géographique, un renforcement budgétaire dès 2006 et une volonté de simplification du service à l'utilisateur par ce qu'il a été convenu d'appeler un « guichet unique ». Ces différentes réformes fonctionnent – lui semble-t-il – à la satisfaction des utilisateurs.

En ce qui concerne les pays en développement, la ministre est heureuse de relever que l'effort de solidarité, consenti sur les moyens propres de la

(2) Présents :

M. Bodson, M. Deghilage, M. Dehu, Mme Derbaki Sbaï, Mme Jamouille, M. Janssens, Mme Simonis, M. Bracaval, M. Destexhe (Président), Mme Persoons, M. Severin, M. Bouchat, M. Fourny, M. Lebrun

Assistaient également à la réunion :

M. Petitjean, membre du Parlement

Mme Simonet, Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales

M. Demaegd, directeur de cabinet adjoint de Mme la ministre Simonet

M. Maillieux, directeur de cabinet adjoint de Mme la ministre Simonet

Mme Drèze, experte du groupe PS

M. Sohy, expert du groupe MR

M. Hayois, expert du groupe cdH

(3) Par le biais d'un accord avec le Ministère britannique de l'Education et le British Council

(4) le nouveau programme "Tremplin Jeunes" du BIJ

Communauté et de la Région, atteint désormais plus de 21.000.000€ . La coopération bilatérale avec le Sud a été recentrée sur 12 pays partenaires et le contenu des programmes lui paraît bien évoluer en cohérence avec les objectifs du Millénaire.

Du côté du « programme d'appui aux acteurs de la solidarité », c'est-à-dire l'équivalent de la coopération indirecte, elle rappelle notamment que les appels à projets ont été remaniés, pour une meilleure lisibilité des outils, pour une meilleure définition des objectifs, et pour un renforcement du critère de cohérence géographique.

Dans le secteur multilatéral, l'Union européenne et la Francophonie restent nos 2 domaines d'attention prioritaire, mais de nouvelles voies de collaborations sont en train d'être ouvertes avec l'O.C.D.E. et l'UNESCO.

Enfin, la ministre que la Note de Politique Internationale correspond sans aucun doute à une volonté de décloisonnement, mais sans perdre de vue la dimension géopolitique. Ainsi, si notre action s'est bien développée dans l'espace francophone, dans les pays du Maghreb et récemment de manière systématique dans les nouveaux pays de l'Union et auprès des candidats à l'adhésion, nos intérêts et les besoins de nos opérateurs nous commandent aussi d'être plus attentifs à certaines zones :

Les pays et régions voisins, qui restent nos premiers partenaires à tous points de vue :

L'espace anglo-saxon, voire les pays nordiques qui présentent au niveau culturel, au niveau de la recherche et de l'enseignement, des opportunités de développement incontournables pour nos opérateurs.

Les pays émergents.

2 Discussion

Mme Jamouille observe qu'il s'agit d'un ajustement technique. Elle restera attentive aux budget et rapport d'activités du CGRI qui constituent le socle des orientations prises dans la note de politique internationale.

M. Lebrun souhaite connaître les raisons pour lesquelles l'Université de Mons-Hainaut a souhaité se désengager.

Mme la Ministre précise n'avoir reçu aucune information. Ce n'est en tout cas pas pour une raison de fond.

3 Votes

Par 10 voix et 2 abstentions, la commission des Relations internationales et des Questions européennes recommande l'adoption par la commission des Finances, du Budget, des Affaires générales et du Sport du projet de décret contenant l'ajustement du budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2007 partim pour les matières qui relèvent des compétences de la commission des Relations internationales et des Questions européennes.

Le rapporteur,

D. FOURNY

Le président,

A. DESTEXHE